

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 27 mai 2024, le préfet du Var a prescrit et organisé une enquête publique relative au projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur la commune de Forcalqueiret lié à la présence de l'Issole et de ses principaux affluents, ainsi qu'à la problématique du ruissellement naturel.

Ce projet est porté par la direction départementale des territoires et de la mer du Var, service planifications et prospective, Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX.

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant les 31 jours de l'enquête publique, du **19 juin 2024 au 19 juillet 2024 inclus** :

<b>Mairie Forcalqueiret</b> 27 avenue Frédéric Mistral - 83136 Forcalqueiret lundi au vendredi: 8h00-12h00 / 13h30-17h15
--

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à la mairie de Forcalqueiret. Il pourra également les communiquer à l'attention du commissaire enquêteur par courrier postal, adressé à la mairie de Forcalqueiret, située 27 avenue Frédéric Mistral - 83136 Forcalqueiret, ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire "contact" (enquêtes publiques environnementales) sur le site internet des services de l'État dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>).

Monsieur Arnaud D'ESCRIVAN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

<b>Permanences</b>	<b>Mairie de Forcalqueiret</b>
mercredi 19 juin 2024	9h30 - 12h30
jeudi 27 juin 2024	15h30 - 18h30
mercredi 3 juillet 2024	14h - 17h
Jeudi 11 juillet	9h30 - 12h30
Vendredi 19 juillet	14 h - 17h

Les informations concernant le projet mis à l'enquête pourront être demandées auprès du porteur de projet, la direction départementale des territoires et de la mer du Var, service planifications et prospective, Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX. Le dossier est suivi par le pôle risques ([ddtm-ppri-forcalqueiret@var.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-forcalqueiret@var.gouv.fr)).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête et de l'ensemble du dossier sur le site internet de l'État dans le Var. Les observations reçues par courriel seront consultables sur ce site. Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en préfecture du Var aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête en mairie de Forcalqueiret, en préfecture du Var (direction départementale des territoires et de la mer du Var, service urbanisme et affaires juridiques) et sur le site internet de l'État dans le Var.

À l'issue de la procédure, l'autorité compétente pour accorder ou refuser le projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur la commune de Forcalqueiret lié à la présence de

l'Issole et de ses principaux affluents, ainsi qu'à la problématique du ruissellement naturel est le préfet du Var, par voie d'arrêté.